

ARRONDISSEMENT D'EVREUX
Canton de CONCHES
Mairie de
27190 FERRIERES HAUT CLOCHER
Tél. 02.32.24.94.20

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU
JEUDI 13 AVRIL 2022 à 20h
dans la salle de la mairie

Étaient présents : MM. Jean-Daniel GUITTON, Sophie JEHENNE, Bernadette CHAILLOT, Jean-Pierre LE BIEZ, Frédéric MARCHAND, Véronique DUVALLET,

Absents : Raphaël TANGUY (procuration à F. MARCHAND), Eric WASIELA (procuration à J.P. LE BIEZ), Stéphane CARREZ, Christelle VERGER, Hinda KASDAR, Magali RAVARD, Robert BEAUTIER, Catherine VASSEUR, Emmanuel TERRYN

Secrétaire de séance : S. JEHENNE

1. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 BUDGET COMMERCE MULTISERVICES

Adopté à l'unanimité

Section de **fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à 344 369 €.

Section d'**investissement** : la somme est arrêtée à 156 046 €. L'essentiel correspond à la reprise du déficit, au remboursement du capital des emprunts, au projet d'achat de vitrine et de quelques travaux, financés par un virement du fonctionnement.

2. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 DE LA COMMUNE

Adopté à l'unanimité

Fonctionnement : dépenses et recettes s'équilibrent à 1 559 482 € avec un virement à la section d'investissement de 221 329 € et un résultat reporté de 245 279 €. Les dotations notifiées sont de 129 280 €, soit 22 987 € de moins qu'en 2021. L'ensemble des produits des contributions directes diminue de 17 006 € malgré la constance des taux. Ceci est dû à une baisse de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER). EDF RTE, a fait savoir que des transformateurs électriques ont été enlevés et de ce fait, l'imposition va diminuer. Elle est compensée en partie par l'Etat sur 5 ans mais de façon régressive.

Investissement : l'équilibre est atteint à hauteur de 453 067 €.

Les principaux postes de dépenses sont le report du déficit de 2021, le remboursement du capital des emprunts, les divers aménagements (parking, aire multisports, terrain gens du voyage, paysagers), la création d'une réserve incendie, réfection du système de froid dans la cantine, la mise en sécurité informatique des réseaux, la fin de l'installation de l'automate de régulation de chauffage, l'installation d'un parafoudre à l'église, la pose de radars pédagogiques, l'achat de mobilier urbain, d'une auto-laveuse, d'extincteurs, de matériels d'accessibilité, de tables de tennis de table, de matériels de bureau.

Les recettes, sont les suivantes : affectation du résultat de fonctionnement 2021, récupération de tva, taxe d'aménagement, subventions pour la réserve incendie, le parking et le virement du fonctionnement.

3. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Les taux restent identiques à ceux de 2021, soit

Foncier bâti.....	38.54 %
Foncier non bâti.....	51.17 %
CFE.....	16.79 %

Fait le 20 avril 2022



Le Maire